

ANNEXE II- Aptitude physique

L'étape 3 du processus de sélection implique que les étudiants se rendent pendant une journée à Luxembourg pour participer aux épreuves d'aptitude physique.

Biobanding et évaluation des résultats

Les élèves sont répartis en différents groupes en amont de la réalisation des tests physiques. La répartition se fait en fonction du niveau de développement de l'enfant. Ainsi, ce n'est pas l'âge calendaire qui est pris en compte pour l'évaluation, mais l'âge biologique.

Cela reflète la philosophie de Lëtzebuerg lieft Sport, qui souhaite proposer à tous les citoyens des activités sportives adaptées à leur phase de développement et à leurs intérêts et besoins personnels.

Les épreuves physiques seront les suivantes :

1. Test de la navette ;
2. Parcours ;
3. Triple saut ;
4. Dead Hang ;
5. Reaction test.

En fonction des résultats des tests, jusqu'à 60 étudiants seront sélectionnés pour participer à l'étape 4.